

Reunion du premier conseil municipal des enfants

Mercredi, le 15 Novembre 1989 à 17 h

M. le Maire, après avoir fait l'appel des noms et retracé les modalités d'élection d'un conseil municipal, de sa composition, de l'élection du Maire, des Adjointes et de son fonctionnement, installa solennellement les 19 jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants élus par les élèves du C.E.2, C.M.1 et C.M.2 de l'Ecole Primaire de Mommenheim.

Sur ce, M. Hubert STEINMETZ, 1er Adjoint au Maire, expliqua le fonctionnement futur de ce conseil. Il se réunira 2 fois par an en séance plénière et sera composé de 2 commissions :

- 1ère commission : vie scolaire - temps libre - jeux - culture ;
- 2e commission : finances - communication - propriété - sécurité.

Il y aura une réunion de commission par mois. La première concernera la 2e commission qui sera convoquée avant le 15 décembre prochain pour la rédaction d'un article dans le prochain bulletin municipal.

La parole est ensuite donnée aux jeunes pour soulever les problèmes les préoccupant. La première question fut posée par Laetitia SCHEER : "Il faut trouver une place pour le stationnement des camions". Le ton était donné et les langues se délièrent spontanément pour évoquer les points suivants :

- création d'une grande salle pour jouer de la musique
- aménagement d'abri-bus
- bouteilles traînant près des bacs à verre
- création d'une salle de gymnastique pour les filles
- création d'un centre culturel et piscine
- création d'un étang de pêche
- création de courts de tennis
- création d'aires de jeux pour enfants
- éclairage du tunnel SNCF
- acquisition de bacs roulants pour les ordures ménagères
- extension de l'éclairage route de Brumath
- entretien de l'ancien chantier METZGER
- modification des carrefours pour ralentir la circulation
- réunion publique
- remplacement du chauffage à l'école II
- remplacement des bancs et chaises à l'école II.

M.le Maire répondit à ces diverses questions et souligna que certaines sont à l'ordre du jour du Conseil Municipal de la Commune. D'autres donnent lieu à réflexion et seront approfondies en réunion de commission.

La séance fut close à 18 h.

Un jus de fruits et des petits fours ont été servis aux élus et aux auditeurs à l'issue de cette séance d'installation !